

INFORMATIONS PROPRIÉTAIRES

LE PACK DE DÉBUT DE SAISON

Obligatoire en Gestion locative

Afin de garantir une qualité d'accueil optimale et de maintenir le logement en excellent état, un Pack Début de Saison est réalisé avant chaque saison d'hiver.

Cette prestation comprend :

- Un dégraissage complet du logement.
- Le remplacement des protège-oreillers et des protège-matelas si nécessaire.
- La mise à disposition de produits ménagers.
- Le réapprovisionnement réguliers en consommables essentiels : sel et liquide pour lave-vaisselle, ainsi que sel coût de cette prestation est déduit des loyers versés en fin de saison et est, poivre et huile.

Le coût de cette prestation est déduit des loyers versés et est facturé selon la capacité du logement :

- 135.00 € pour un logement 4 personnes
- 185.00 € pour un logement 6 personnes
- 235.00 € pour un logement 8 personnes
- 285.00 € pour un logement 10 personnes
- 335.00 € pour un logement 12 personnes
- 385.00 € pour un logement 14 personnes
- 435.00 € pour un logement 16 personnes



PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Fourniture et installation d'un protège-matelas semi-durable (simple) 10,00 € / unité
- Fourniture et installation d'un protège-matelas semi-durable (double) 15,00 € / unité
- Fourniture et installation d'un protège-oreiller semi-durable 2,50 € / unité
- Fourniture et installation d'un oreiller avec protège-oreiller semi-durable 12,00 € / unité
- Fourniture et installation d'une couette simple 20,00 € / unité
- Fourniture et installation d'une couette double 30,00 € / unité
- Fourniture et installation d'une cafetière électrique, d'un grille-pain ou d'une bouilloire 30,00 € / unité

Interventions hors contrat

Toute intervention demandée en dehors des prestations prévues au contrat est facturée 50,00 € par intervention.

GESTION LOCATIVE SAISONNIERE

Honoraires de 24 % TTC
sur le montant des réservations

FORMULE TOUT INCLUS



Profitez d'une gestion globale et libérez-vous l'esprit, votre agence s'occupe de tout !

Véritables professionnels du marché locatif à Saint-Sorlin-d'Arves, nous établirons tout d'abord une grille avec des tarifs adaptés.

Ensuite, votre logement sera photographié et mis en valeur sur plusieurs sites spécialisés afin de développer au mieux le remplissage au fil des saisons.

Vous pourrez compter sur nos équipes également pour préparer votre logement avant et pendant la saison.



Possibilité de récupération de TVA
avec une mise en location toute l'année

SERVICES

- Devis et encaissement des réservations
- Livret d'accueil personnalisé
- Fourniture de prestations complémentaires durant le séjour
- Vérification de l'état des lieux après chaque locataire.
- Collecte et déclaration à la mairie pour la taxe de séjour



Occupations gratuites pour les propriétaires
2 semaines en été et 2 semaines en hiver